



1. Travaux voirie
2. Quête mariage
3. Elections Régionales
4. Infos commerces
5. Stage tennis
6. Pharmacie de garde
7. Petites Annonces
8. Transports scolaires Collège Rilly
9. Jardinage
10. Cross de la Fête Patronale

QUÊTE DE MARIAGE 2

La somme de 69 €, produit de la quête du mariage de Céline CATILLON et Fabien CHOISSET, a été remise à la Coopérative scolaire de l'Ecole Maternelle de Taissy. Un grand Merci et tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Fermeture pour congés de La Boulangerie CROQUEBOUCHE du Lundi 3 au Mercredi 26 août. Réouverture le jeudi 27 août à 6 h.

Ouverture exceptionnelle de la P'tite Boulangerie Tous les Mercredis d'août aux horaires habituels.

Les autres jours d'ouverture restent inchangés. 4

Votre magasin PROXI SUPER sera fermé du 12 août à 13 h au 16 août.

Réouverture Lundi 17 août à partir de 16 h avec de nombreux produits frais.

A compter du 1^{er} septembre, plats du jour à emporter.

Préparations et livraisons de commandes gratuites.

☎ 03 26 82 21 39 pour les commandes (répondeur)

IL N'Y AURA PAS DE TAISSOTIN LE 14 AOÛT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIES

Des travaux de remise en état de chaussées ou/et de trottoirs seront réalisés par l'Entreprise CTP à compter du 10 août prochain aux endroits suivants :

- 10 rue de la Paix
- 23 rue des Patières
- 2 A Chemin de la Cuche
- 1 rue de Couraux
- 41 rue des Ailettes
- angle Allée des Crayères/Chemin Thomas
- rue de l'Esterel



1

Soyez assurés que nous veillerons au bon déroulement de ces travaux et vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

3

ÉLECTIONS RÉGIONALES

En raison du report de la date des élections régionales en décembre 2015, la loi du 13 juillet 2015 ouvre la possibilité, à tous les électeurs français, de s'inscrire jusqu'au 30 septembre 2015.

La participation aux élections régionales prévues les 6 et 13 décembre prochains est conditionnée par l'inscription sur la liste électorale.

Si vous avez emménagé à Taissy ou déménagé à l'intérieur de la commune depuis le 1^{er} janvier 2015, il est nécessaire de le signaler **avant le 30 septembre 2015 dernier délai.**



Pièces à fournir :

- Demande d'inscription sur liste électorale Cerfa 12669*01 à télécharger sur service-public.fr (disponible également en mairie),
- Photocopie de votre CNI ou passeport en cours de validité,
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales sur la base des données transmises par l'Insee par le biais du recensement citoyen.

STAGES DE TENNIS à TAISSY

dispensés par un brevet d'état

du 17 au 21 août et du 24 au 28 août

8 € la séance ou 40 € la semaine

Contactez Mathieu au 06.58.03.47.15 5





- Vends vêtements TBE 10 au 16 ans Garçon. Vends remorque Erdé 160 avec barres pour rehausser bâche, roue de secours TBE 260 €
☎ 06.82.39.63.08

- Vends lit compact 1 pers TBE : comprend bureau, penderie, nombreux rangements 270 € ☎ 06.69.05.28.45

- Cherche à faire ménage ou garde d'enfants ☎ 06.25.48.66.12

- Vends coffre chêne massif sur pied ouverture dessus 230 € table basse chêne massif 2 tiroirs 150 € confiturier chêne massif 1 porte 1 tiroir 240 € prix négociable. Urgent ☎ 06.88.25.13.22

- Maison à vendre à Taissy cœur du village 230 m² et dépendances. 395 000 € ☎ 06.80.47.90.84

7

La technique du mois : la division des iris en août

Certaines plantes vivaces sont formées d'une souche bourgeonnante à extension continue, dont il est possible de séparer les différentes parties. C'est le cas des iris qui s'étendent rapidement en touffes compactes car leurs tiges souterraines ou rhizomes s'allongent chaque année et souvent se ramifient.

Tous les 3-4 ans, il est donc nécessaire de les diviser afin de les rajeunir et de leur donner suffisamment de place pour leur extension. Cette multiplication se fait après la floraison printanière ou au début de l'été.

- Utilisez une fourche-bêche pour soulever les touffes et désolidariser les rhizomes du sol, en faisant attention à ne pas blesser les racines.
- Repérez les anciens rhizomes situés au centre de la touffe ; ils sont secs et sans feuilles ; éliminez-les. Pour rajeunir vos pieds, il ne faut garder que les rhizomes jeunes situés à la périphérie.
- Découpez alors avec une serpette propre des portions de rhizomes portant au moins 2 feuilles pour reconstituer la plantation. Réduisez la longueur des feuilles pour limiter l'évapotranspiration et faciliter la reprise.
- Préparez le nouvel emplacement en bêchant le sol et en l'allégeant de sable grossier. Plantez chaque nouvel iris sur une petite butte hors de l'humidité, en enterrant le rhizome au 2/3 et en espaçant chaque plante de 25 à 40 cm (selon leur taille) et par petits groupes de même variété pour faire de jolies zones colorées. Terminez par un arrosage.

9

TRANSPORTS SCOLAIRES COLLÈGE DE RILLY 2015/2016

lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

8

ALLER	Champagne Mobilité	STDM
Saint Léonard		7 h 50
Taissy Piqueux		7 h 53
Taissy Centre	8 h 05	
Taissy Gendarmerie	8 h 10	
RETOUR		
Taissy Gendarmerie	17 h 35	
Taissy Centre	17 h 38	
Taissy Piqueux		17 h 45
Saint Léonard		17 h 48
Mercredi ALLER		
Saint Léonard		7 h 40
Taissy Piqueux		7 h 43
Taissy Centre	7 h 30	
Taissy Gendarmerie	7 h 33	
Mercredi RETOUR		
Taissy Gendarmerie	11 h 35	
Taissy Centre	11 h 40	
Taissy Piqueux		11 h 45
Saint Léonard		11 h 48

COMITE DES FETES ET D'ACTIONS SOCIALES TAISSY ET SAINT-LEONARD

- ➔ 5 km accessibles à partir de la catégorie Minime 14/15 ans (jeunes nés en 2000 et 2001)
- ➔ 10 km accessibles à partir de la catégorie Cadets (jeunes nés en 1998 et 1999).

BULLETIN D'INSCRIPTION CROSS du 29 Août 2015

10

Clubs sportifs, licenciés, ce CROSS n'est pas une compétition sportive, mais exclusivement organisé dans le cadre d'une fête de village.

C'est une animation parmi d'autres.

Je fais preuve d'un état de santé me permettant d'effectuer cette course d'animation de fête de village, celle-ci n'étant pas classée comme épreuve sportive répertoriée.

Je dégage toute responsabilité des organisateurs de la manifestation sur mon état physique à participer à cette animation.

Je fournis un certificat médical de moins d'1 an ou, pour les Licenciés : mention <<Athlétisme>>.

Pour les participants mineurs, accord parental exigé.



COURSE CHOISIE (entourez votre choix) : 10 Km - 5 Km
(7 € adultes) (5 € adolescent -15ans)

NOM : Prénom :

DATE de NAISSANCE :/...../..... Adresse :

CODE POSTAL VILLE

Adresse E.Mail: ☎

Avez-vous participé(e) au cross l'an dernier : oui non

Fait à TAISSY, le 29 Août 2015

Mention « Lu et Approuvé »

Signature